MILO RAU
INTERNATIONAL INSTITUTE OF POLITICAL MURDER

Enseignant en sociologie après avoir été élève de Pierre Bourdieu à Paris, essayiste, critique, réalisateur de cinéma, metteur en scène de théâtre, **Milo Rau** croise l'ensemble de ses compétences pour « rendre accessible aux spectateurs des événements historiques majeurs ». Qu'il choisisse d'évoquer *Les Dernières Heures des Ceausescu* (2009), la tuerie norvégienne d'Utoya (*La Déclaration de Breivik*, 2012) ou, tout dernièrement, la condamnation des féministes russes des Pussy Riot (*Les Procès de Moscou*, 2013), ce jeune artiste suisse procède de la même façon rigoureuse. Avec les membres de l'Institut International du Crime Politique qu'il a fondé en 2007 entre Berlin et Zurich, il se livre à des recherches minutieuses pour chacun de ses projets, multipliant les rencontres avec les témoins de l'époque, consultant l'ensemble des archives disponibles sur le sujet afin d'en présenter des reconstitutions esthétiquement élaborées. En dépassant les frontières entre les différents médias artistiques, en mêlant l'Histoire, l'art et la politique, Milo Rau compose un théâtre du réel qui privilégie la réflexion sur l'endoctrinement, la pédagogie exigeante sur l'information superficielle et réductrice.

www.international-institute.de

Entretien avec Milo Rau

Pourquoi avez-vous choisi de reconstituer un studio de radio pour aborder le génocide rwandais ?

Milo Rau : Si le prologue et l'épilogue de *Hate Radio* sont composés de témoignages, il est vrai que le cœur de notre projet était de reconstituer une émission imaginaire dans le studio de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines, qui émettait à Kigali avant et pendant le génocide. Cette émission n'a jamais existé telle que nous la présentons, mais nous avons repris des extraits d'émissions bien réelles qui se sont déroulées à cette époque. Quand on m'a demandé, il y a cinq ans, de travailler sur le génocide rwandais, j'ai lu toutes sortes de documents et j'ai très vite réalisé que je ne parviendrais pas à fictionner une réalité aussi forte. Je me suis alors souvenu de l'histoire de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines (RTLM) et de l'un de ses animateurs vedettes, Georges Ruggiu, le seul Blanc qui travaillait dans cette radio, après être arrivé par hasard au Rwanda.

L'un des animateurs était donc d'origine belge ?

Tout à fait. Il était en conséquence un alibi pour donner de la légitimité à cette radio, en en gommant son identité communautariste, celle des Hutus du Rwanda. En travaillant sur les archives de cette radio, j'ai, par ailleurs, réalisé que j'avais dix-sept ans lorsque le génocide s'est déroulé et que j'écoutais en Suisse la même musique que celle diffusée sur les antennes de la RTLM. Les futurs assassins avaient donc à peu près le même âge que moi, la majorité ayant entre seize et vingt-cinq ans. Ils écoutaient cette radio parce qu'on y passait la meilleure musique en provenance du Congo et, plus largement, du continent africain, dans une étonnante décontraction et une ambiance tout à fait joyeuse. C'est ce rire du bourreau qui allait devenir le nucléus de mon projet pour raconter cette histoire complexe.

Avez-vous rencontré les animateurs de la RTLM qui sont maintenant emprisonnés ?

Oui. Nous nous sommes rendus au Rwanda pour consulter et étudier les archives du Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui a jugé les responsables du génocide. Nous avons ainsi eu accès aux procès-verbaux du jugement des animateurs de la radio et avons, ensuite, rencontré la présentatrice la plus connue, Valérie Bemeriki, qui a été condamnée à la prison à vie.

Vous avez reconstitué très précisément leur studio d'enregistrement et vous avez travaillé à partir d'archives sonores de la radio. Votre théâtre relève-t-il du documentaire ?

Je ne crois pas que mon théâtre soit un théâtre documentaire. J'ai en effet utilisé des documents existants, mais j'ai condensé tous ces matériaux en une seule émission. Cela ne correspond donc pas à la réalité. Comme pour mes spectacles précédents, j'ai écrit une histoire, un script que nous jouons maintenant sur scène. Les paroles dites par les comédiens ont toutes été dites : je n'ai rien inventé. Sauf que ce ne sont pas obligatoirement les personnages figurant dans la pièce qui ont prononcé les mots que j'utilise. Il y avait une dizaine d'animateurs-journalistes à la RTLM et je n'en ai conservé que quatre pour concevoir mon spectacle. Nous avons aussi modernisé cette radio, qui devient plus post-moderne. Je qualifierais notre démarche de naturaliste, plutôt que documentaire. Nous sommes également loin du théâtre brechtien, car nous n'établissons aucune distance.

Que se passait-il concrètement à la RTLM ?

C'était une radio interactive : les auditeurs appelaient et parlaient de la musique qu'ils écoutaient. Puis, il y avait, par moments, des discours qui appelaient directement au meurtre. Mais cette radio gardait une démarche d'information généraliste, avec des reportages sur le Tour de France, par exemple. C'est cette ambiguïté qui m'a particulièrement intéressé. Lorsque nous avons joué à Kigali, des spectateurs m'ont dit : « C'était exactement comme ça, mais vous avez oublié Mireille Mathieu ! » Nous avons donc rajouté l'une de ses chansons.

Vos comédiens ont-ils vécu les événements tragiques dont il est question ?

Diogène Ntarindwa était engagé dans les troupes du Front patriotique rwandais, mais il écoutait aussi RTLM et se souvient bien des émissions de Kantano Habimana qu'il interprète dans la pièce. Et Nancy Nkusi, qui joue Valérie Bemereki, avait huit ans au début des événements et a fui avec ses parents. Sujet tabou, sa famille n'évoquait jamais ces violences. Elle a découvert leur réalité tragique lors de notre travail et est revenue au Rwanda pour jouer la pièce.

Étrangement, la radio RTLM attaque parfois le président hutu Juvénal Habyarimana…

Je me représente le jeu politique rwandais de l'époque comme une hydre à deux têtes. Sur la scène internationale, le président affichait l'image d'un modéré qui voulait pacifier le pays. Sur le plan national, il mettait peu à peu en place le génocide, notamment en finançant la RTLM. Il était à la fois le bon et le méchant. C'est un jeu très sophistiqué, dont demeurent de nombreuses énigmes non résolues, comme les commanditaires du crash de l'avion présidentiel ou encore ce qui a déclenché le génocide. Selon les sources, les accusations portent certaines fois sur les Forces armées rwandaises, d'autres fois sur le Front patriotique rwandais rebelle.

Pourquoi avez-vous fait un prologue et un épilogue dans votre spectacle ?

Il fallait apporter des informations au spectateur pour qu'il comprenne mieux les allusions qui sont présentes dans l'émission de radio, c'est-à-dire dans le cœur du spectacle. La pièce montre d'abord le chemin qui a été suivi pour arriver au génocide, puis les dernières heures du génocide, au moment où les bourreaux comprennent que c'est fini et s'acharnent encore. Ils déchaînent une violence aveugle et encouragent à tuer le maximum d'ennemis avant de perdre la partie. Notre spectacle n'explique pas ce qui s'est passé : il met en lumière l'atmosphère de ces événements. Par ailleurs, beaucoup de Tutsis n'étaient évidemment pas conscients de l'existence du génocide, rassurés par les accords d'Arusha, signés entre 1992 et 1993. Ces accords diplomatiques concernaient plusieurs États dont le Burundi et le Rwanda, et visaient à régler les conflits racistes entre Hutus et Tutsis, notamment en garantissant l'intégration des Tutsis dans la politique nationale.

Ce génocide apparaissait ainsi comme inimaginable…

Un temps de travail avec une psychologue nous est apparu nécessaire pour saisir les mécanismes du génocide. Il fallait s'intéresser autant aux victimes qu'aux bourreaux. Il est extrêmement complexe de comprendre comment se fabrique un bourreau et comment l'acte de torturer devient une activité « normale » et quotidienne. Il s'agissait aussi de percevoir la mise en place d'un contexte où il était facile à un étudiant hutu de dire en plaisantant à un étudiant tutsi, dans la cour d'une université : « Demain, je te tue. » On ne peut pas vraiment décrire le mécanisme qui produit cela. On peut juste décrire une atmosphère propice à cela.

Les journalistes de la RTLM ont-ils un sentiment d'innocence puisqu'ils n'ont tué personne directement ?

En effet, ils le disent lors de leur procès. Qu'ont-ils gagné dans cette participation indirecte au génocide ? On a fait croire aux Hutus qu'il était non seulement légal de tuer les Tutsis, mais qu'il y avait aussi des choses à gagner : une petite maison, une voiture… Il y avait l'idée que cela était un acte positif, et donc légal. Dès le début du génocide, il a clairement été exprimé qu'il y avait une légitimité à exterminer les Tutsis, qualifiés de « cancrelats ». Cela a développé un sentiment d'impunité au sein de toute la communauté hutu. D'un point de vue étatique, ce génocide n'était pas organisé comme dans l'administration nazie, qui avait mis en place un plan industriel d'extermination. En conséquence, quand la responsabilité individuelle a été mise en cause au moment des procès, les réactions des protagonistes ont été très différentes. Tous n'ont pas agi de façon directe. Quand le philosophe a joué sur les métaphores : « Le grand arbre qui nous fait de l'ombre doit être coupé », le militaire a dit : « Il y a un danger pour le peuple et il faut former des milices pour se protéger », et le journaliste a fait écouter de la musique et rire les auditeurs. Chacun a tout de même sa responsabilité, difficilement évaluable. Selon des études, au terme du processus, il y aurait eu des centaines de milliers de génocidaires.

Les animateurs de la RTLM détournaient-ils le sens premier des mots qu'ils employaient ?

C'est la raison pour laquelle les juges, lors des procès, ont fait appel à de très nombreux experts en linguistique. La langue rwandaise est très complexe et utilise beaucoup de métaphores. Ainsi, quand les journalistes disaient « libérer », les auditeurs entendaient « torturer », « travailler » pour « tuer ». Les linguistes ont donc composé un dictionnaire de métaphores utilisées par les génocidaires. Un chanteur très célèbre n'a pu être condamné pour ses chansons, car il n'a pas été prouvé que les paroles, très équivoques, étaient condamnables. Mais il a été condamné pour un discours sans ambiguïté à un groupe de meurtriers dans son village. Le chef de la RTLM n'a pas été condamné en tant que directeur de la station, mais pour une conversation publique qu'il avait eue dans un hôtel. Les notions de responsabilité et de culpabilité sont très difficiles à définir et à prouver dans le cas de génocides.

Comment comprendre le processus d'escalade de cette violence meurtrière qui est survenue au Rwanda ?

La plupart des assassins étaient des jeunes hommes, célibataires et sans enfant. Dans les sociétés où les jeunes de moins de vingt-cinq ans sont nombreux et connaissent des difficultés à s'insérer dans la société qui ne leur offre ni travail ni famille, il semble qu'il y ait un terrain favorable à cette violence incontrôlable. Dans *Hate Radio*, il n'y a qu'une seule femme dans un groupe très masculin. Elle n'utilise pas le même vocabulaire vulgaire que les hommes et a beaucoup de références religieuses.

Votre travail sur ce génocide s'inscrit dans une série de spectacles « politiques » produits par votre maison de production, l'IIPM (International Institute of Political Murder). Quelles sont les motivations qui sous-tendent vos pièces ?

C'est la démocratie post-moderne qui nous intéresse. Je viens de terminer, à Moscou, la reprise de trois procès contre des artistes : entre autres celui contre les Pussy Riot. Ce travail se focalise sur la liberté de la culture au sein de l'État russe, dirigé par Vladimir Poutine. Les magistrats, les avocats et les témoins qui apparaissent dans notre procès populaire durant seize heures sont ceux qui ont participé au véritable procès. Ceux qui ont pris le parti de la condamnation étaient convaincus de la menace portée par ces artistes contre l'État russe. Selon eux, les artistes prendraient part à un complot plus vaste, qui viserait à détruire la Russie éternelle et ses traditions. Il est alors difficile de distinguer qui est le démocrate, qui défend les libertés. Nous avons aussi travaillé sur Anders Breivik, le Norvégien qui a tué soixante-dix-sept personnes au nom de la lutte contre l'islamisation de la société. Nous avons lu le texte de son discours de défense, dans lequel il cite toute une série de chiffres véridiques. À partir de ces faits réels, Anders Breivik tente de prouver la menace pesant sur le monde occidental, soumis à un néo-libéralisme qui efface les traditions et les langues nationales. Comment ne pas comprendre, alors, que des notions qui appartenaient à la mouvance gauchiste passent directement dans une extrême droite qui, elle-même, n'est pas nazie, Anders Breivik n'étant pas antisémite ?

À Moscou, la police est intervenue pour interdire votre performance.

Il y a eu, en effet, un moment de grande théâtralité involontaire lorsque les policiers et les cosaques, qui travaillent la main dans la main, ont envahi le lieu de la performance. Ils ont été stupéfaits de voir notre procureur général, Maxim Shevchenko, animateur vedette de la première chaîne d'État, louant la gloire de Poutine, assis derrière son bureau et participant à notre procès. Il y a eu un grand moment de stupéfaction. C'était éminemment théâtral, car plus personne ne comprenait ce qui se passait et le réel s'inversait. Ce qui était curieux, c'est que je n'avais aucun acteur professionnel dans la salle, mais des dizaines d'acteurs amateurs, dont certains ne savaient même pas qu'ils faisaient partie de la performance puisque qu'ils étaient certains d'être dans le réel et dans la vérité.

Vous avez aussi travaillé sur le procès des époux Ceaușescu en Roumanie ?

C'est un procès politique, qui a permis d'effacer la responsabilité de tous ceux qui entouraient les deux dictateurs et qui, pour certains, sont encore au pouvoir aujourd'hui. C'est ce phénomène qui nous intéressait, un procès de façade derrière lequel les autres responsables on pu se refaire une virginité politique.

Selon vous, qu'est-ce que le théâtre peut apporter de plus, par rapport aux films documentaires et aux témoignages enregistrés ?

Ce qui m'intéresse, c'est de montrer ce que personne ne voit vraiment. Avec *Hate Radio*, c'était le studio et le quotidien des animateurs. Il s'agissait de révéler la banalité du génocide à travers le travail quotidien des animateurs et journalistes. On les voit s'amuser et boire une bière, tandis que les cadavres s'amoncellent hors du studio. Le théâtre permet de montrer la face cachée. Par ailleurs, il permet de s'adresser à chacun. Dans notre pièce, le spectateur écoute l'émission à travers un casque individuel, qu'il peut retirer à son gré. Nous avons en effet souhaité le placer dans la position d'un auditeur de radio. On parle donc à chaque spectateur, tout en lui laissant la possibilité de se soustraire à notre propos. Au théâtre, nous ne sommes jamais dans un rêve : nous sommes toujours réveillés.

Propos recueillis par Jean-François Perrier

HATE RADIO

AUDITORIUM DU GRAND AVIGNON - LE PONTET
durée 2h - spectacle en français et en kinyarwanda surtitré en français

21 22 23 24 À 18H

texte et mise en scène **Milo Rau** dramaturgie **Jens Dietrich, Milena Kipfmüller** scénographie et costumes **Anton Lukas** vidéo **Marcel Bächtiger** son **Jens Baudisch** assistanat à la mise en scène **Mascha Euchner-Martinez** collaboration scientifique **Eva-Maria Bertschy**

avec **Afazali Dewaele, Sébastien Foucault, Estelle Marion, Nancy Nkusi, Diogène Ntarindwa**

production IIPM - International Institute of Political Murder
coproduction Hauptstadtkulturfonds Berlin, Pourcent culturel suisse Migros, Pro Helvetia Fondation suisse pour la culture, Kulturamt St. Gallen, Kunsthaus Bregenz, Ernst Göhner Stiftung, Hebbel am Ufer (Berlin), Schlachthaus Theater Bern, Beursschouwburg (Bruxelles), Migros Museum (Zurich), Kaserne (Bâle), Südpol (Lucerne), Verbrecher Verlag (Berlin), Kigali Genocide Memorial Centre
avec le soutien de kulturelles.bl (Bâle), de Amt für Kultur (Lucerne), du Goethe Institut Bruxelles, du Goethe Institut Johannesburg, de Brussel Airlines, de Spacial Solutions, de la Commission nationale de Lutte contre le Génocide (CNLG), du Deutscher Entwicklungsdienst (DED), de Contact FM Kigali et d'IBUKA Rwanda (Organisation regroupant les associations de victimes du génocide au Rwanda), de la Hochschule der Künste Bern (HKB) et de la Fondation Friede Springer